

## **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 14 septembre 2018**

Date de convocation le 10/09/2018

- Etaient présents : Philippe DANIEL, Daniel BILLIOTTE, Francis HAINZELIN, Alain MOUSSAULT, Stéphanie THOMASSIN, René BRANDMEYER, Eric SAUTOT
- Etaient absents : Nathalie GLOEKLER, Arno POPIEL, Joslyn SAUX, Dominique ANTOINE (a donné pouvoir à Stéphanie THOMASSIN)

### **MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU : MODALITES DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Ajourné

### **ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif doit être approuvé tous les ans par le Conseil, puis être mis en ligne sur le site services eaufrance.fr.

### **REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2019**

Comme les années précédentes :

- une part fixe à 50 €HT par foyer
- une part variable à 1.365 € HT par m3 sur la base de la consommation d'eau de l'année précédente (taux de TVA en vigueur)

+ la redevance pour « modernisation des réseaux » pour le compte de l'Agence de l'Eau

### **REPARTITION DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES 2018 DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Le conseil municipal décide de maintenir la répartition de la taxe des ordures ménagères à 100 % pour les locataires (les communes de la CC3M en sont pour le moment toujours exonérées).

### **TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES**

Ajourné

### **INFORMATION – UTILISATION DU COMPTE DEPENSES IMPREVUES**

Le conseil prend connaissance de l'utilisation du compte dépenses imprévues de 15.50 € pour l'achat d'une action SPL x-DEMAT par le biais du Conseil départemental compte 261.

### **CADEAU AUX MARIÉS DE LA COMMUNE**

le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de réitérer le choix de l'œuvre d'art d'un artisan local pour une valeur de 60 € TTC pièce, et en commande 10 exemplaires.

### **TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DES SALLES**

Ajourné

## **ITINERAIRE DES PELERINS DE SAINT NICOLAS DE PORT**

Avis favorable.

### **MOTION TGV**

Pour demander à ce que les collectivités et la population soient concertées sur l'avenir des dessertes en Lorraine par le TGV Est, garantir pendant la durée des travaux de la gare de Lyon une offre en nombre et en qualité suffisante, et r de s'engager à ce que les lignes supprimées temporairement soient rétablies à l'issue des travaux à Lyon.

### **AFFAIRES DIVERSES**

- Spectacle Noël 2018
- Avancement de l'étude Aménagement global du village